

## Recommandation aux auteurs

---

### Article scientifique

#### Généralités

- Les articles comportent entre 25.000 et 45.000 signes (espaces compris).
- Ils doivent être livrés à l'adresse internet : [slavica.bruxellensia@ulb.ac.be](mailto:slavica.bruxellensia@ulb.ac.be)
- Titre de l'article en gras (limiter son étendue).
- Les articles sont acceptés en 5 langues (anglais, français, polonais, russe et tchèque), mais publiés en 1 seule langue : le français. Il est préférable d'envoyer une traduction du texte en français (dans ce cas, l'original doit également être envoyé).
- Doivent impérativement figurer : prénom et nom de l'auteur + établissement de rattachement (nom complet) + fonction au sein de cet établissement.
- La rédaction se réserve le droit de raccourcir les textes. L'auteur en est prévenu avant publication.
- Les orthographes originelles des noms propres sont conservées (*Patrik Ouředník* et non \*Patrick Ourednik, *Fëdor Mihajlovič Dostoevskij* et non \*Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski). La règle de translittération ISO 9 est la seule utilisée. Le prénom est toujours mentionné la première fois ; ensuite, on n'écrit que le nom.

#### Corps de texte

- Les articles doivent parvenir en Times New Roman, police 12, Interligne 1,5.
- Toujours un espace avant les [deux points], les [points d'interrogation], les [points d'exclamation] et les [points-virgules].
- Les mises en évidence et les mots étrangers sont notés en italiques.

#### Citations

- Les citations sont introduites par des guillemets du type « » (l'appel de note y afférant est placé après le guillemet de fermeture).
- Le point final d'une citation est placé avant le guillemet de fermeture si la citation est une phrase complète. Si la citation est incluse dans une phrase du texte, le point final se place après le guillemet de fermeture (avant le point final).
- Une citation de plus de trois lignes doit être isolée par un saut de paragraphe et écrite en italique (l'appel de note y afférant est placé en fin de citation, avant le point final).

## Notes

- Uniquement en bas de page. Toujours terminées par un point final.
- Les appels de notes sont placés derrière le mot, la phrase ou le guillemet de fermeture de la citation à laquelle la note se réfère. Ils sont toujours placés avant le point final, sauf dans le cas d'une citation constituant une phrase complète (car dans ce cas le point final précède le guillemet de fermeture).
- Seules les références seront placées en note. Les digressions se font dans le corps de texte.

### → Livres :

Nom prénom de l'auteur, *Titre du livre comme indiqué sur page officielle (traduction du Titre du livre en français)*, Edition, Collection, Lieu d'édition, année, p. / pp.

### → Actes de colloques :

*Titre des actes*, Nom prénom du directeur de publication (dir.), actes du Colloque [international] « Titre du colloque », Date du colloque, Lieu du colloque, Editions des actes, Collections, Lieu d'Édition des actes, année, p. / pp.

### → Articles tiré d'un recueil :

Nom prénom de l'auteur de l'article, « Titre de l'article », in : *Titre du recueil*, Nom prénom du directeur de publication (dir.), Edition, Collection, Lieu d'éd., année, pp. 356-376.

### → Articles tiré d'une revue :

Nom Prénom de l'auteur de l'article, « Titre de l'article », in : TITRE DE LA REVUE, t. X (**chiffre romain**), Cahier (**chiffre arabe**), Edition, Collection, Lieu d'édition, année, p. / pp.

### → Articles tiré d'une revue avec directeur de tome :

Nom Prénom de l'auteur de l'article, « titre de l'article », in : TITRE DE LA REVUE, t. X (**chiffre romain**) : *Titre du tome*, Nom P. du directeur de tome (dir.), Edition de la revue, Collection, Lieu d'édition de la revue, année, p. / pp.

### → Nomenclature latine:

- *Op. cit.*, p. / pp. -> si livre déjà cité
- *Idem.* -> si exactement même *référence* que la précédente
- *Ibid.*, p. /pp. -> si même *référence* que la précédente mais page différente
- *Art. cit.*, p. / pp. -> si article déjà cité
- in : -> pour article dans une REVUE, dans un tome, dans un *Livre* etc.

---

## Recensions

- Les recensions comportent entre 3.000 et 4.000 signes (espaces compris).
- Elles touchent des ouvrages littéraires, philosophique ou historiques récents (année en cours).
- Seront mentionnés : Nom et prénom de l'auteur de l'ouvrage recensé, édition, collection, lieu et date d'édition, nom complet du (des) traducteur(s).
- Seront également mentionnés : Nom et prénom de l'auteur de la recension.